

Proposition  
d'amendement 2

Première édition  
2001-02-15  
PDAM2  
2003-09-30

---

---

**Technologies de l'information —  
Classement international et comparaison  
de chaînes de caractères — Méthode de  
comparaison de chaînes de caractères et  
description du modèle commun et  
adaptable d'ordre de classement**

AMENDEMENT 2

*Information technology — International string ordering and  
comparison — Method for comparing character strings and description  
of the common template tailorable ordering*

AMENDMENT2

---

---

Numéro de référence  
ISO/CEI 14651:2001/Amd.2:2003(F)

Title: From AutoCAD Drawing Creator: AutoCAD
---

© ISO/CEI 2003

**PDF – Exonération de responsabilité**

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

© ISO/CEI 2003

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 ? CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax. + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) et la CEI (Commission électrotechnique internationale) forment le système spécialisé de la normalisation mondiale. Les organismes nationaux membres de l'ISO ou de la CEI participent au développement de Normes internationales par l'intermédiaire des comités techniques créés par l'organisation concernée afin de s'occuper des domaines particuliers de l'activité technique. Les comités techniques de l'ISO et de la CEI collaborent dans des domaines d'intérêt commun. D'autres organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO et la CEI participent également aux travaux. Dans le domaine des technologies de l'information, l'ISO et la CEI ont créé un comité technique mixte, l'ISO/CEI JTC 1.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale du comité technique mixte est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par le comité technique mixte sont soumis aux organismes nationaux pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des organismes nationaux votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO et la CEI ne sauraient être tenues pour responsables de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 2 à l'ISO/CEI 14651:2001 a été élaboré par le comité technique mixte ISO/CEI JTC 1, *Technologies de l'information*, sous-comité SC 22, *Langages de programmation, leur environnement et interfaces des logiciels de systèmes*.



# Technologies de l'information — Classement international et comparaison de chaînes de caractères — Méthode de comparaison de chaînes de caractères et description du modèle commun et adaptable d'ordre de classement

## AMENDEMENT 2

*Page 2, Article 3*

Remplacer les références normatives par les suivantes.

ISO/CEI 10646-1:2000, *Technologies de l'information — Jeu universel de caractères codés sur plusieurs octets (JUC) — Partie 1: Architecture et plan multilingue de base*

ISO/CEI 10646-2:2001, *Technologies de l'information — Jeu universel de caractères codés sur plusieurs octets (JUC) — Partie 2: Plans supplémentaires*

ISO/CEI 10646-1:2000/Amd 1:2002, *Technologies de l'information — Jeu universel de caractères codés sur plusieurs octets (JUC) — Partie 1: Architecture et plan multilingue de base – Amendement 1 – Symboles mathématiques et autres caractères*

ISO/CEI 10646-1:2000/FDAmd 2:2003, *Technologies de l'information – Jeu universel de caractères codés sur plusieurs octets (JUC) - Partie 1: Architecture et plan multilingue de base - FDAM2 - Symboles du Livre des mutations (Yi-king), caractères limbu, taï le, et autres*

ISO/CEI 10646-2:2001/FDAmd 1:2003, *Technologies de l'information – Jeu universel de caractères codés sur plusieurs octets (JUC) - Partie 2: Plans supplémentaires - FDAM1 - Caractères égéens, ougaritiques et autres*

NOTE 1 Les références normatives qui précèdent sont équivalentes à la consolidation prévue des deux parties actuelles de l'ISO/CEI 10646 en un seul document, en préparation par l'ISO/CEI JTC1/SC2. Ce document consolidé n'a pas été publié au moment de la rédaction du présent amendement.

*Page 16, Paragraphe 6.5*

Remplacer le Paragraphe 6.5 par le suivant.

### **6.5 Nom de la table-modèle commune et déclaration de nom**

Le nom ISO 14651\_2003\_TABLE1 doit être utilisé pour désigner la table-modèle commune dans toute référence externe à cette table comme base dans un contexte donné, que ce soit un processus, un contrat ou des exigences d'approvisionnement. Si un autre nom doit être utilisé pour des raisons pratiques, une déclaration de conformité doit indiquer la correspondance entre cet autre nom et le nom ISO 14651\_2003\_TABLE1.

L'utilisation d'un nom précis est nécessaire pour gérer les différents états de développement de cette table. Ceci découle de la nature du répertoire de caractères de référence, amenée à s'étendre pendant des années, voire des décennies.

Remplacer l'Annexe A par la suivante.

## Annexe A (normative)

### Table-modèle commune

Dans le but de minimiser les problèmes de formatage et les risques d'erreurs de reproduction, la table -modèle commune est fournie séparément, comme composante normative de cette Norme internationale. Le nom de fichier dans cette version linguistique de la norme diffère du nom de référence normative précisé par l'article 6.5 de cette Norme internationale à cause de l'existence de versions du fichier avec des commentaires en d'autres langues. Le fichier pour cette version linguistique peut être récupéré du site web de l'ITTF à l'URL suivant:

[http://\[URL final produit par l'ITTF au moment de la publication\]ISO14651\\_2003\\_TABLE1\\_fr.txt](http://[URL final produit par l'ITTF au moment de la publication]ISO14651_2003_TABLE1_fr.txt)

Il existe une version anglaise officielle du fichier qui ne diffère que par les commentaires (le contenu technique est identique) et dont le nom est ISO 14651\_2003\_TABLE 1\_en.txt

NOTE 1 Cet amendement déconseille mais n'empêche pas la référence aux anciennes tables ISO 14651\_2000\_TABLE 1 et ISO 14651\_2002\_TABLE 1, qui contiennent respectivement les informations de tri du répertoire de l'ISO/CEI 10646-1:1993 avec ses amendements 19 et les informations de tri du répertoire combiné de l'ISO/CEI 10646-1:2000 et de l'ISO/CEI 10646-2:2001. Les anciennes tables peuvent être récupérées des URL suivants:

[http://www.iso.org/itf/ISO14651\\_2000\\_TABLE1.htm](http://www.iso.org/itf/ISO14651_2000_TABLE1.htm)

[http://www.iso.org/itf/ISO14651\\_2002\\_TABLE1\\_fr.txt](http://www.iso.org/itf/ISO14651_2002_TABLE1_fr.txt)

La table-modèle commune actuelle prend en compte les répertoires de caractères de l'ISO/CEI 10646-1:2000, y compris ses deux premiers amendements, et de l'ISO/CEI 10646-2:2001, y compris son premier amendement.

NOTE 2 Les répertoires combinés de ces cinq références normatives sont équivalents au répertoire du standard Unicode, version 4.0 (voir la publication intitulée *The Unicode Standard Version 4.0*, publiée par le consortium Unicode).

Quand des données de tri applicables à d'autres amendements à l'ISO/CEI 10646-1:2000 ou à l'ISO/CEI 10646-2:2001 seront disponibles, cette Norme internationale, avec notamment sa table-modèle commune, sera amendée pour tenir compte du tri des caractères et écritures ajoutés. Pour satisfaire les exigences culturelles de communautés spécifiques, des déclarations de delta devront être appliquées à la table amendée telle que définie dans cette Norme internationale.

La présente version de cette Norme internationale désigne cette table sous le nom de **ISO 14651\_2003\_TABLE1**.